



Paris, le 18 février 2008

## Communiqué commun de l'Institut Français de la Mer et du Cluster Maritime Français

### *Soutien à l'action des sauveteurs en mer bénévoles de la SNSM.*

Le rapport annuel d'activité des Centres Opérationnels de Surveillance et de Sauvetage en mer (CROSS) pour l'année 2007 confirme la place toujours déterminante des sauveteurs en mer bénévoles de la SNSM dans nos approches maritimes. Il mentionne également l'émergence d'un nouvel usager de la mer plus « consommateur de mer » que marin. Certains media soulignent parallèlement une augmentation du nombre de contentieux mettant en cause la responsabilité des sauveteurs bénévoles par les personnes qu'ils viennent secourir, pour d'éventuelles petites avaries causées lors de leurs interventions de secours ou d'assistance.

L'Institut Français de la Mer IFM (au nom de la France maritime), et le Cluster Maritime Français (plus particulièrement au nom des professionnels maritimes) expriment leur soutien sans faille à l'engagement admirable des sauveteurs bénévoles de la SNSM. Ils soulignent à cette occasion que la SNSM, consciente de l'évolution des exigences sociétales sur le renforcement de la sécurité individuelle des personnes, a entrepris des efforts très importants pour adapter ses équipements et ses procédures d'interventions. Une telle évolution demande également une attention soutenue à l'accompagnement des bénévoles qui acceptent d'engager leur responsabilité dans des missions qui les exposent souvent à des situations de risques.

Cela justifie encore plus deux rappels essentiels à ceux qui s'interrogent (osent s'interroger?) sur l'opportunité d'engager un action contre "leurs" sauveteurs :

- L'engagement bénévole ne dégage certainement pas la responsabilité d'un sauveteur. Sa mise en cause doit néanmoins être analysée à la mesure des services qu'il rend. Par sa seule action, la SNSM contribue en effet à réduire d'un facteur quatre le nombre d'accidents graves affectant les personnes ou les biens dans nos approches : par exemple chaque année, les sauveteurs de la SNSM portent secours à près de 10.000 personnes, assistent environ 4.000 navires et sauvent d'une mort certaine plus de 600 hommes, femmes ou enfants en situation de détresse grave ;
- Les sauveteurs en mer sont, en outre, de précieux messagers des valeurs traditionnelles des gens de mer, responsables, solidaires, respectueux de l'autre et de l'environnement, et qui préservent aussi nos espaces maritimes de la sur-règlementation. Cette liberté des mers est le véritable trésor que nous partageons tous.

Les acteurs du monde maritime français sont aux côtés des sauveteurs bénévoles, et s'indignent des actions - heureusement très minoritaires - que certains osent mener contre ces exemples les plus purs des valeurs et traditions des gens de mer !